



## Conférence générale

33e session  
Projet de résolution

## Генеральная конференция

33-я сессия  
Проект резолюции

dr

Paris 2005

## General Conference

33rd session  
Draft resolution

## المؤتمر العام

الدورة الثالثة والثلاثون  
مشروعات القرارات

## Conferencia General

33ª reunión  
Proyecto de resolución

## 大会

第三十三届会议  
决议草案

33 C/DR.51\*

(COM.II)

19 septembre 2005

Original espagnol

### Point 4.2 de l'ordre du jour provisoire

### **Amendement au Projet de programme et de budget pour 2006-2007 (33 C/5)**

présenté par le **COSTA RICA**\*\*

#### **Titre II.A - Grands programmes, projets relatifs aux thèmes transversaux**

|  |                             |   |
|--|-----------------------------|---|
| Grand programme :                                  | I                           | Éducation                               |
| Programme :  | I.2                         | Réaliser l'éducation de base pour tous  |
| Sous-programme :                                   | I.2.1                       | Universalisation de l'éducation de base |
| Résolution<br>(33 C/5 par. n°) :                   | 01210                       |   |
| Incidences budgétaires<br>indiquées par l'auteur : | -                           |   |
| Source de financement<br>proposée par l'auteur :   | Ressources extrabudgétaires |   |

#### **Modifications, suppressions ou adjonctions proposées :**

Au paragraphe (a), insérer l'alinéa (vi) comme suit :

de donner suite et effet au paragraphe 55 (b) du Plan d'action de Doha du deuxième Sommet du Sud du Groupe des 77 et la Chine, pour la création d'un Fonds de coopération Sud-Sud qui

\* Cette proposition est parvenue au Secrétariat le 18 août 2005.

\*\* Le Costa Rica informe la Conférence générale qu'il soumet ce projet de résolution en sa qualité de « Président du groupe des 77 et la Chine ».

facilite la mise en œuvre d'un programme de coopération dans le domaine de l'éducation, afin de permettre aux pays en développement de réaliser les objectifs de Dakar du programme Éducation pour tous et de la Déclaration du Millénaire de l'ONU relatifs à l'alphabétisation, notamment à travers l'échange d'expériences dans la gestion de projets pilotes concernant l'éducation dans les pays en développement et entre eux ;

**Note explicative :**

Le Sud entre dans le troisième millénaire et doit faire face à des défis énormes : le dysfonctionnement des systèmes éducatifs, l'augmentation de l'analphabétisme, la pauvreté et la faim et une croissance démographique accélérée, tels sont quelques-uns des défis à relever pour atteindre un développement durable. Cependant, nombre de pays en développement ont fait de grands progrès dans le domaine éducatif en élaborant des techniques novatrices en matière d'alphabétisation. Cela ouvre de réelles possibilités pour la coopération horizontale dans laquelle les pays en développement, vu leur idiosyncrasie, leur langue et leurs coutumes communes, peuvent assurer la transmission des connaissances et faciliter leur assimilation, permettant ainsi aux pays bénéficiaires de profiter d'un corps enseignant compétent et expérimenté.

Cependant, malgré ce potentiel humain pour la coopération Sud-Sud, les pays en développement n'ont pas les moyens financiers qui leur permettent d'assurer ces échanges. Il faut donc dégager des ressources extrabudgétaires pour créer un Fonds de coopération Sud-Sud qui permette aux pays en développement de disposer de ressources financières adéquates afin d'établir une coopération triangulaire à laquelle participeraient, d'une part, l'UNESCO en tant qu'organisme animateur, novateur et catalyseur de la coopération Sud-Sud et, d'autre part, deux pays en développement, l'un bénéficiaire et l'autre fournisseur de la coopération.

L'idée serait de réduire les coûts de gestion des ressources humaines et des capacités dans le domaine de l'éducation dans les pays du Sud. Une meilleure gestion signifie une lutte plus efficace contre l'analphabétisme et, pour les pays en développement, une plus grande fierté quant à leurs capacités de coopération dans le domaine de l'éducation.